

Contact média :

Mél :
communication-bourgogne@insee.fr

Chantal PRENEL - Tél : 03 80 40 67 05
Brigitte VERNIER - Tél : 03 80 40 68 30

Dijon, 15 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etude réalisée en partenariat avec Dijon Développement

Le Grand Dijon : un territoire qui attire des ressources productives externes

L'attractivité économique est aujourd'hui au cœur des stratégies de développement des territoires. Dans cette course à l'attractivité, le Grand Dijon se trouve souvent en concurrence avec des agglomérations, communautés urbaines ou communautés d'agglomérations, de taille comparable qui gravitent autour de Paris.

Le Grand Dijon, avec ses infrastructures de transports développées, sa population active diplômée, son bassin de consommateurs aux revenus plutôt élevés, son tissu économique diversifié et sa bonne résistance à la crise, dispose d'un environnement favorable à l'implantation et au développement d'entreprises. Par les créations, les reprises, les transferts et le développement d'établissements, les centres de décision extérieurs participent chaque année à la création de 1 850 emplois dans la communauté urbaine.

Cet environnement favorable contribue aussi à l'installation de chefs d'entreprises, artisans, commerçants ou encore professions libérales. Une centaine d'actifs non salariés s'implantent ainsi chaque année dans le Grand Dijon, un volume comparable à celui d'Angers et Reims et supérieur à celui de Metz, Lens ou Dunkerque.

L'arrivée d'actifs sur des postes de travail très qualifiés participe aussi à l'attractivité productive d'un territoire. Ils sont environ 400 actifs qualifiés à venir chaque année travailler dans le Grand Dijon entre 2010 et 2012. Ici encore, la communauté urbaine est bien placée, juste derrière Tours.

L'offre d'équipement dont dispose le Grand Dijon peut aussi favoriser l'arrivée de personnes susceptibles de dépenser et par là même de créer de la richesse. Cette attractivité résidentielle se mesure ici par l'arrivée de touristes, de retraités et d'actifs résidant dans le Grand Dijon mais travaillant à l'extérieur.

Les emplois liés à la présence de touristes sont estimés à 3 800 pour le Grand Dijon, soit 2,7 % de l'emploi total de l'agglomération. Comparée aux autres agglomérations, l'activité hôtelière du Grand Dijon est dynamique. La fréquentation touristique dans les hôtels est élevée ; en 2014, seule Tours Plus se positionne mieux en matière d'arrivées et de nuitées. Le Grand Dijon affiche aussi une bonne capacité hôtelière.

L'agglomération attire peu de retraités, environ 600 chaque année. Parmi eux, peu sont d'anciens cadres ou de personnes ayant exercé une profession intermédiaire et disposant par là même d'une pension plus confortable. La situation géographique du Grand Dijon lui est en effet moins favorable sur le plan résidentiel. De la même façon, le positionnement du Grand Dijon ne favorise pas l'installation au sein de l'agglomération, d'actifs travaillant à l'extérieur. Ainsi, 13 % seulement des actifs du Grand Dijon travaillent en dehors de l'agglomération, c'est beaucoup moins que dans les autres territoires de comparaison, et le différentiel ne tend pas à se réduire.

Grand Dijon, Grand Nancy, Reims Métropole et Orléans Val de Loire : une attractivité productive

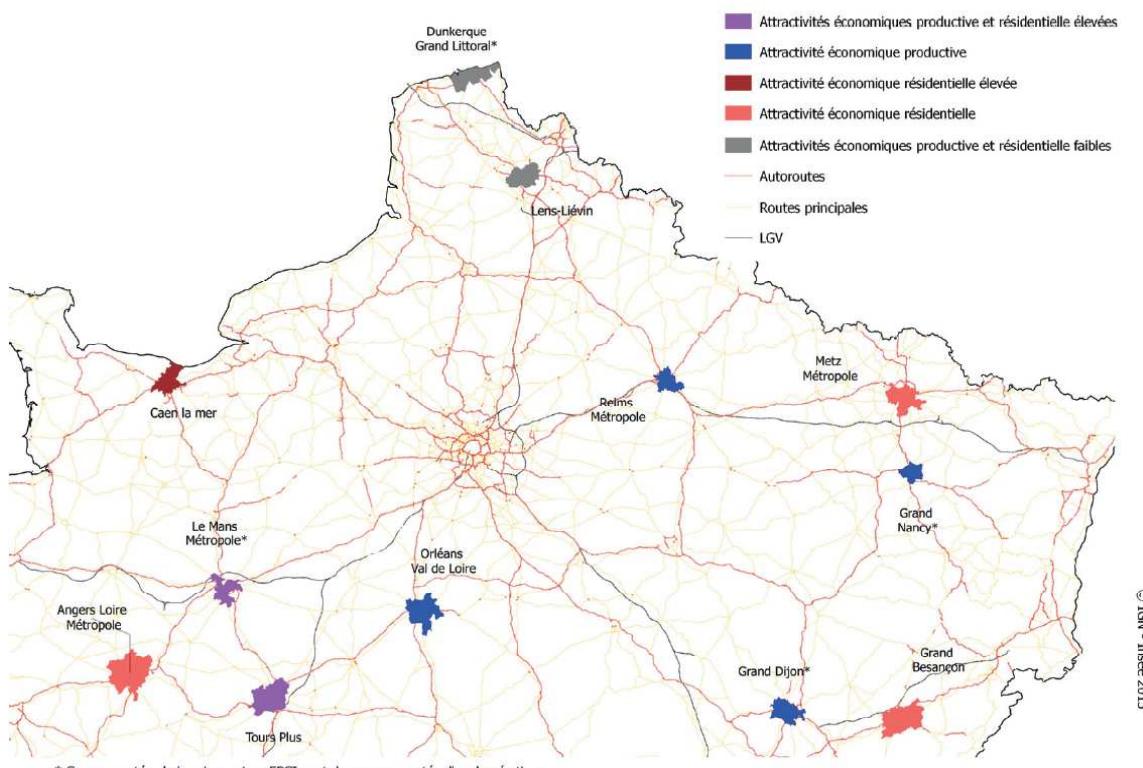
Le profil de l'attractivité économique du Grand Dijon ainsi que celui des onze agglomérations concurrentes peut être dressé au travers des indicateurs présentés dans le corps de cette publication.

Le Grand Dijon se caractérise par une attractivité productive et une moindre attractivité résidentielle, comme Reims Métropole, le Grand Nancy et Orléans Val de Loire. Depuis le début des années 2000, le Grand Dijon conforte ce positionnement. L'agglomération attire toujours de nombreux actifs qualifiés ; elle améliore aussi son positionnement en matière de création d'emplois décidées par un centre de décision extérieur. Son attractivité résidentielle reste moins dynamique.

Le Mans Métropole et Tours Plus, toutes deux à une heure de Paris en TGV, sont les plus attractives tant sur le plan productif que résidentiel en captant des retraités et des touristes.

D'autres communautés d'agglomérations se caractérisent par une forte attractivité résidentielle ; c'est le cas de Caen la mer, et dans une moindre mesure d'Angers Loire Métropole, de Metz Métropole et du Grand Besançon.

Dunkerque Grand Littoral et Lens-Liévin sont des communautés d'agglomération à plus faible attractivité productive et résidentielle.



* Communauté urbaine. Les autres EPCI sont des communautés d'agglomération.
Sources : Insee, Recensement 2012, Sirène, Clap, Lifi, DADS 2010 à 2012, Acoss 2011.